

mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 25 JUILLET 2023 PORTANT REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT Rue Victor Hugo

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de Madame CADYCK Mélissa en date du 25.07.2023, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 21 rue Victor Hugo 18250 Henrichemont
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique Rue Victor Hugo;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 21, 23 et 25 rue Victor Hugo les 29 et 30 juillet 2023 de 8h à 17h.

<u>Article 2^{ème}</u>: La signalisation sera mise à disposition par les services techniques et mise en place par l'intéressée.

<u>Article 3^{ème}</u>: La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, Madame CADYCK Mélissa sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20230725-2023_74AR-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2023

Le Maire, Gilles **B**URE

POUR LE MAIRE L'ADJOINT DÉLÉGYÉ

Publié sur le site internet le 25.07.2023